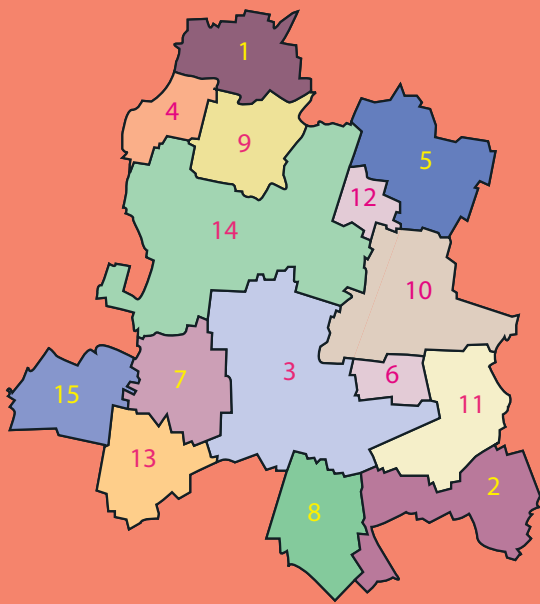


# Communauté de Communes de la Plaine du **NORD LOIRET**

## Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret



1 Andonville – 2 Attray – 3 Bazoches-les-Gallerandes (Izy) – 4 Boisseaux – 5 Charmont-en-Beauce – 6 Châtillon-le-Roi – 7 Chaussy – 8 Crottes-en-Pithiverais (Teillay-st-Benoist) – 9 Erceville – 10 Greneville-en-Beauce (Guignonville) – 11 Jouy-en-Pithiverais – 12 Léouville – 13 Oison – 14 Outarville (Allainville-en-Beauce, Faronville, St Pérvay-Épreux, Teillay-le-Gaudin) – 15 Tivernon



### actualités

Assainissement : réhabilitation des installations

SOCIAL : JOURNÉE DE PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES LE

26 MARS 2010



### > Sommaire

page 2.... La Communauté de Communes

page 3..... Économie

page 4.....Social : CISPD / Le portage à domicile

page 5.....Environnement / Assainissement / Déchets

page 6 .....Communication - Aide technique / Cinémobile / Aide aux communes

## Mot du Président



La page de l'année 2009 vient de se tourner et nous ouvrons un nouveau chapitre pour 2010.

L'année précédente aura notamment été marquée par la préparation de la réforme des collectivités locales et de la fiscalité locale qui sera, pour nous tous, une mutation profonde de nos institutions. Cette mutation, la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret peut l'aborder avec sérénité. Elle démontre que notre volonté de nous rassembler est une force pour l'enrichissement de notre territoire.

Cet esprit communautaire, nous devons nous en imprégner et le cultiver. Cet esprit naît d'abord d'un constat : c'est en fédérant nos actions dans un même esprit que nous pourrions vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre.

Le développement des uns est une chance pour le développement des autres. Cette volonté d'agir conjuguée avec solidarité doit être partagée par tous les élus, les acteurs économiques, les associations et tous les habitants de notre communauté pour vous offrir confort et qualité de vie sur ce territoire fertile de Beauce. Bien-être et réussite dans vos projets sur le territoire intercommunal, tels sont les vœux que je vous présente pour cette nouvelle année 2010.

Ces vœux à votre égard sont pour moi une mission en ma qualité de Président de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret. Ils sont aussi les objectifs auxquels je souhaite associer chaque Vice-président avec la collaboration active des membres du conseil communautaire pour une année riche en réalisations.

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret est encore jeune. Au fil de ces pages, je vous invite à mieux connaître cette collectivité qui est la vôtre. Pour la découvrir au rythme de ses actions, visitez notre nouveau site internet [www.cc-plaine-nord-loiret.fr](http://www.cc-plaine-nord-loiret.fr).

Vous renouvelant mes meilleurs vœux, je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement,

Patrick CHOFFY



### Composition du Bureau

Président  
Patrick CHOFFY



*Patrick  
CHOFFY*

Vice-Présidents  
Pierre ROUSSEAU  
Dominique VILLETTE  
Martial BOURGEOIS  
Emmanuel HERVIEUX  
Philippe BRUNEAU

Membres du bureau :  
Frédéric DENEAU  
Christine PETIT

### Développement Economique

Vice-Président  
Martial BOURGEOIS



*Martial  
BOURGEOIS*

Le Vice-président est délégué aux affaires économiques. Il représente la Communauté de Communes au comité consultatif du Syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais.

### Aide aux communes , Accessibilité, Communication

Vice-Président  
Philippe BRUNEAU



*Philippe  
BRUNEAU*

Le Vice-président se charge des achats communs, de l'accessibilité des bâtiments et voiries publics ainsi que de la communication. Il est également l'administrateur du site internet.

### Assainissement

Vice-Président  
Pierre ROUSSEAU



*Pierre  
ROUSSEAU*

Le Vice-président est chargé de la gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Il organise les diagnostics, les contrôles et la réhabilitation de vos installations.

### Sport, culture, tourisme

Vice-Président  
Dominique VILLETTE



*Dominique  
VILLETTE*

Le Vice-président est délégué aux affaires sportives, culturelles et touristiques sur le territoire. Il est notamment chargé des relations avec les associations.

### Social

Vice-Président



*Emmanuel  
HERVIEUX*

Le Vice-président se charge l'organisation et le développement du service de portage de repas à domicile, du service social et relais d'assistantes maternelles (RAM). Il pilote le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Il préside également le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD).

### Vos délégués titulaires

Jean Marc LIROT Andonville  
Fabien GAGET Attray  
Dominique VILLETTE Bazoches-les-Gallerandes  
Alain CHACHIGNON Bazoches-les-Gallerandes  
Patrick CHOFFY Boisseaux  
Didier THOMAS Charmont-en-Beauce  
Philippe BRUNEAU Châtillon-le-Roi

Pierre ROUSSEAU Chaussy  
Dominique MASSON Crottes-en-Pithiverais  
Philippe POISSON Erceville  
Frédéric DENEAU Greneville-en-Beauce  
Martial BOURGEOIS Jouy-en-Pithiverais  
Christine PETIT Léouville  
Alain THUILLIER Oison  
Emmanuel HERVIEUX Outarville  
Gérard BAZIN Outarville  
Philippe DESFORGES Tivernon

### Pour les communes associées :

André VILLARD Allainville-en-Beauce  
Christian MARCILLE Faronville  
Edith BELLANGER Guignonville  
Danièle CHATELAIN Izy  
Patrick DAVID Saint-Péravy-Épreux  
Michel CHAMBRIN Teillay-le-Gaudin  
Jean Claude CHANTEAU Teillay-Saint-Benoist



## > ÉOLIENNES

### *Pour des implantations raisonnées*

Le développement des énergies renouvelables est aujourd'hui une préoccupation pour tous. Afin d'atteindre les objectifs européens et les décisions du Grenelle de l'Environnement, la France doit implanter 6.000 éoliennes supplémentaires par rapport aux 2.500 déjà existantes.

La plaine beauceronne réunit des conditions optimales pour l'implantation des éoliennes. Mais cela ne doit pas nous conduire à sacrifier notre paysage et notre qualité de vie.

Conscients, très tôt, de la **nécessité de concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux en Nord Loiret**, les élus de la Communauté de Communes travaillent, depuis deux ans déjà, à l'élaboration d'une zone de développement de l'éolien (ZDE).

Ce document permet une croissance équilibrée de l'énergie éolienne sur notre territoire. Il offre en tout premier lieu, l'opportunité aux communes de consulter leur population lors d'une réunion d'échange. Une occasion que nous n'avons pas

manqué pour être à votre écoute et adapter notre projet en conséquence.

Cette zone définie, au vu de vos remarques, permet d'offrir des garanties aux installateurs les incitant ainsi à entrer dans cette zone et évitant la dégradation paysagère.

Notre zone limite l'implantation à 28 éoliennes sur les territoires de Bazoches-les-Gallerandes, Charmont-en-Beauce, Greneville-en-Beauce et Jouy-en-Pithiverais. 24 éoliennes sont d'ores et déjà implantées ou en cours d'implantation.



Cette ZDE n'est pas un document d'urbanisme, elle ne pose donc aucune contrainte aux services préfectoraux, seuls décideurs pour la création d'un parc éolien. Mais elle est la **manifestation de notre volonté commune d'agir en faveur du développement des énergies renouvelables tout en préservant notre qualité de vie en Beauce.** ■

### *Commerçants ou Artisans?*

Faites vous connaître, notre site internet est à votre disposition.

Contactez notre webmaster et indiquez-lui vos coordonnées sans oublier de préciser votre activité. Nous diffuserons les informations dans notre annuaire en ligne.

Webmaster : [web@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:web@cc-plaine-nord-loiret.fr)

## > ARTISANAT & COMMERCE

### *L'aide à la restructuration*

L'initiative économique locale est la force d'un territoire. C'est parce que nous en sommes convaincu que la Communauté de Communes est membre du Syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais.

Cette structure fédère et rassemble les acteurs locaux autour d'un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Elle exerce des activités d'étude, d'animation, de coordination et de gestion des procédures.

Le Pays travaille actuellement sur la mise en place de deux outils d'intervention en direction notamment des artisans et commerçants.

Le contrat régional est le premier de ces outils. L'objectif est d'établir un partenariat étroit et pluriannuel entre le Pays et la Région Centre autour d'orientations de développement concertées. Chacune de ces orientations doit alors devenir pour nous des pistes d'actions vous assurant à la fois un développement cohérent du territoire et la mobilisation des acteurs publics locaux.

L'ORAC est le second outil d'intervention.

Sous ce sigle curieux se cachent les Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce.

Déjà bien connue de certains de nos artisans qui ont bénéficié de son aide, l'ORAC est un outil privilégié afin d'encourager les artisans et commerçants à réhabiliter, moderniser ou développer leur entreprise.

Concrètement l'ORAC peut apporter un soutien financier à l'acquisition de matériel ou d'un véhicule nécessaire au développement de l'activité ou bien encore l'aide à la mise aux normes de locaux.

Le Contrat régional comme l'ORAC sont actuellement en cours de renouvellement. Une communication sera apportée dès qu'ils seront opérationnels.

D'ici là et pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais aux coordonnées suivantes :

**Syndicat du Pays de Beauce et Gâtinais en Pithiverais**  
16 avenue de la République -  
45300 Pithiviers - Tél : 02 38 30 64 02 - Fax :  
02 38 30 72 87 - [www.pays-du-pithiverais.fr](http://www.pays-du-pithiverais.fr)

## LES ZONES DE REVITALISATION RURALE

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières sur le plan socio-économique et/ou démographique.

Le classement en ZRR permet aux entreprises de ces territoires de bénéficier d'avantages fiscaux qui peuvent être conséquents, par exemple lors de leur création ou de leur reprise. Cela peut être valable dans des secteurs aussi variés que l'artisanat, le commerce, l'industrie, ou l'investissement dans l'immobilier locatif.

Grace au regroupement en intercommunalité, l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret sont classées en ZRR.

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ?

Parlez-en à votre comptable. Vous êtes peut-être éligibles à des exonérations de cotisations sociales, de taxes foncières, ou de déductions d'impôts sur le revenu...

Pour de plus amples informations : <http://www.datar.gouv.fr> rubriques Aménagement du territoire > Zonages > Zones de revitalisation rurale.



## > C.I.S.P.D

*Sous ce sigle barbare est défini le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.*

C'est en réalité, un organisme de PREVENTION composé d'élus, de représentants de l'Etat, du monde enseignant et associatif. Les actions du C.I.S.P.D sont orientées vers tous les publics, sans distinction d'âge.

Pour prévenir, il faut ECOUTER les témoignages des acteurs de terrain : enseignants, collégiens, membres d'associations, élus communaux, représentants des services de l'Etat. Pour prévenir il faut AGIR. C'est ainsi qu'une plaquette à destination des personnes âgées fut distribuée en 2007 pour éviter les pièges du démarchage à domicile.

En 2010, l'action se fera avec les jeunes et leurs parents : Le 19 mars 2010 à Outarville, vous êtes invités à la soirée sur le thème de « l'adolescence et ses questions » animée par le Dr BOURDEAU.

Cette soirée introduira une journée d'échanges et de rencontres à Bazoches-les-Gallerandes. Elle sera organisée le 26 mars 2010 à propos des conduites à risques :

- ! l'alcool
- ! les drogues
- ! la violence routière

Des spécialistes de chaque thème, des attractions que vous pourrez utiliser vous attendront.

**Pour prévenir il faut AGIR ENSEMBLE. C'est ce que le C.I.S.P.D vous propose le 26 mars prochain. Adultes, parents, adolescents, éducateurs, élus, vous serez tous les bienvenus. ■**



## > LE SERVICE SOCIAL

Moins connu du grand public, mais bien connu des bénéficiaires, le service social dirigé par Catherine BOUCHET vous informe, vous accompagne dans vos dossiers et vos demandes.

Devant la charge croissante d'activité, le service se développe. Une personne sera embauchée au cours du premier trimestre au service social afin d'améliorer les services que nous vous devons.

Vous devez accomplir des démarches que vous ne maîtrisez pas, vous connaissez des difficultés ?

**N'hésitez pas à contacter le service social. Une orientation, un accompagnement pourra vous être proposé. Catherine BOUCHET : Tel : 02.38.39.14.75 ■**

## > LE PORTAGE À DOMICILE

**80** repas par mois distribués à la création. C'est aujourd'hui près de **600** repas qui sont distribués chaque mois par le service de portage de repas à domicile et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Les utilisateurs actuels apprécient la souplesse et la simplicité de ce service. Ils apprécient la qualité, la quantité et le choix des menus proposés. Tous les régimes sont possibles à mettre en place.

Vous êtes seul ou à plusieurs, jeunes ou plus âgés ? Pas le temps de faire les courses ou pas de moyen de transport ? Vous pouvez commander vos repas en 48h.

C'est sans abonnement ni conditions de ressources.

**Appelez Marie-Christine LAFARGE au 02.38.39.60.38**

**Les prix**

**Le repas complet (Entrée – Plat – Fromage – Dessert), pain compris : 5,60 €**

**Le potage du soir vous est offert.**

**Forfait de livraison : 1,15 € ■**



## > RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

(RAM)

Le RAM de la Communauté de Communes a été créé en 2008 avec trois partenaires (Communauté de Communes, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général). Il est basé place du Vieux Marché à Outarville. Il est animé par Catherine BOUCHET, assistante sociale de la Communauté de Communes.

Dès 2009, le RAM est « victime » de son succès, les locaux sont saturés. La capacité maximale du RAM est atteinte. En 2010, le RAM viendra à vous !

Compte tenu du franc succès rencontré à Outarville, pour mieux vous servir et vous éviter des déplacements, le RAM tiendra des permanences à Andonville (secteur Nord), Bazoches-les-Gallerandes (secteur Sud) et Guignonville (secteur Est) tout en conservant sa base à Outarville.

**Assistants maternelles, parents, futurs parents, n'hésitez pas : contactez Catherine BOUCHET au 02.38.39.14.75 ■**



## > ASSAINISSEMENT

**L**a **dépollution des eaux usées domestiques (sanitaires, lave-linge, ...)** est **indispensable** pour protéger la santé publique et préserver notre cadre de vie. Quand cela est possible, les habitations sont raccordées au réseau collectif. Les eaux ainsi collectées sont acheminées jusqu'à la station d'épuration où elles sont dépolluées. Mais certaines habitations ne peuvent pas être raccordées au réseau d'assainissement collectif (distance trop importante ...). Elles doivent alors être équipées d'une installation individuelle (fosse septique...) : c'est l'assainissement non collectif.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, une nouvelle réglementation demande aux collectivités de mettre en place un Service

Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Ce service, géré par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret, a pour mission de s'assurer que les eaux usées des installations individuelles sont correctement dépolluées. Il comprend un diagnostic initial de chaque installation avec un contrôle de conformité, puis un contrôle de bon fonctionnement tous les 4 ans.

Pour vous, une installation d'assainissement non collectif aux normes, c'est l'assurance d'éviter des nuisances, de mieux valoriser votre patrimoine immobilier et de préserver votre cadre de vie.

Dans un premier temps, la Communauté de Communes s'est dotée de la

compétence contrôle des installations d'assainissement individuelles.

Aujourd'hui, le Conseil Communautaire a pris la compétence pour entretenir et aménager ces mêmes installations. Cela afin de permettre aux usagers d'obtenir, via la Communauté de Communes, toutes les aides financières (notamment celles de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) et les soutiens techniques prévus dans le cadre de cette mise aux normes.

A la suite de votre diagnostic, vous souhaitez réhabiliter votre installation ?

**Contactez votre mairie ou la Communauté de Communes afin de connaître les possibilités de financement. ■**

**Faire son compost est facile et vous permettra de jardiner durablement.**



## > DÉCHETS

*Le SITOMAP est un organisme auquel la Communes de Communes a confié les missions de collecte et valorisation de vos déchets.*

*Soucieux du développement durable, le SITOMAP met à votre disposition des composteurs individuels.*

### Pourquoi faire mon compost ?

- C'est bon pour votre dos : le compost permet de réduire d'un tiers le volume de votre poubelle et la moitié de son poids.
- C'est bon pour votre porte-monnaie : réduire la quantité de déchets à traiter c'est réduire la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- C'est bon pour l'environnement : vous ne le voyez pas à l'œil nu mais votre compost renferme une multitude de matières riches qui amélioreront la fertilité de votre terre. Le compost nourrit votre pelouse et vos plantes en remplaçant les engrais et réduit les besoins en eau. ■



**Pour obtenir gratuitement un composteur, contactez le SITOMAP au 02.38.32.76.20**

**Ou rendez-vous sur notre site internet [www.cc-plaine-nord-loiret.fr](http://www.cc-plaine-nord-loiret.fr) et tapez SITOMAP ou COMPOST et téléchargez le formulaire de demande.**

**SITOMAP -Route de Bouzonville-en-Beauce 45300 Pithiviers  
[www.sitomap.fr](http://www.sitomap.fr)**

Y mettre	Ne pas y mettre
Restes de fruits et légumes	Litières de chat
Marc de café, sachets de thé	Magazines en couleurs
Coquilles d'œufs	Détergents, produits chimiques
Copeaux, charbon ou cendres de bois	Produits laitiers
Paille, foin	Viandes, os, gras
Tiges, feuilles fanées	Poissons, fruits de mer
Déchets de tonte	

Pas de gêne esthétique ni de problèmes d'odeur car composteur ne rime pas avec mauvaises odeurs contrairement aux idées reçues dès lors qu'on sait quoi y mettre.

## > COMMUNICATION – AIDE TECHNIQUE

### *La Communauté de Commune sort de l'ombre et s'affiche*

Communiquer, c'est essentiel pour être reconnu et se comprendre. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'être visibles de tous. La réalisation de ce bulletin en est l'exemple mais vous pouvez également nous retrouver sur notre nouveau site internet [www.cc-plaine-nord-loiret.fr](http://www.cc-plaine-nord-loiret.fr).

Grace à des actualisations fréquentes et des informations régulièrement mises à jour, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires et pourrez suivre l'activité de la Communauté de Communes.

Notre webmaster recueillera avec plaisir vos demandes de publication d'informations intéressant l'activité de notre territoire. N'hésitez pas à lui faire part de votre satisfaction et de vos encouragements à l'adresse suivante [web@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:web@cc-plaine-nord-loiret.fr)

Nous avons réalisé l'identification de nos locaux et véhicules. Nous poursuivons la conception et l'acquisition de tous supports visuels qui nous permettent de marquer notre présence lors de manifestations.



## > LE CINÉMOBILE

### *Quand le cinéma vient à vous, c'est le cinémobile*

Le Cinémobile est une salle de cinéma unique en France. Il sillonne les routes de la région Centre et s'installe sur les places des villages. 46 communes sont ainsi « visitées » chaque mois. Il est accueilli régulièrement à Bazoches-les-Gallerandes.

Vous connaissez ce camion semi-remorque qui se déploie à l'aide de vérins et se transforme en une véritable salle de cinéma de 100 fauteuils, et qui vous offre un confort et une qualité de projection digne des meilleures salles fixes.

Le Cinémobile propose à chaque passage 2 ou 3 séances avec en général deux films destinés au jeune public et au public familial de tous âges.

Surveillez son passage à la place de la Salle des Fêtes de Bazoches-les-Gallerandes et pressez-vous, c'est un service exceptionnel.

Plein tarif : 6 €  
Tarif réduit : 4,20 € (abonnés ARCC, chéquiéristes, étudiants et scolaires, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, handicapés, plus de 60 ans)

Pour connaître la programmation et les horaires, il suffit de regarder les affiches et les tracts disposés à la mairie et chez les commerçants ou par voie de presse. ■

**Les informations sont également disponibles sur notre site internet : [www.cc-plaine-nord-loiret.fr](http://www.cc-plaine-nord-loiret.fr) et tapez CINE ou en cliquant sur : [www.centreimages.fr](http://www.centreimages.fr) rubrique Cinémobile**

## > L'AIDE AUX COMMUNES

### *Des achats groupés et des achats communs*

Se rassembler en Communauté de Communes, c'est unir ses besoins et ses moyens. Nous réalisons donc des achats en commun de matériels dont chaque commune peut avoir besoin de façon ponctuelle. C'est aussi réaliser des acquisitions qu'une commune seule pourrait difficilement réaliser.

Organiser les achats, c'est créer de la solidarité. Rentabiliser des achats, c'est faire des économies à tous. La Communauté de Communes réalise également des commandes groupées. Augmenter les volumes sur une seule commande, c'est permettre d'obtenir des tarifs plus attractifs. Ce sont les dépenses de chaque commune qui s'en trouvent diminuées. ■

### Infos

Vous représentez une association sportive, culturelle ou de loisirs ? Faites vous connaître, notre site internet est à votre disposition.

Contactez notre webmaster et indiquez-lui vos coordonnées sans oublier de préciser votre activité. Nous diffuserons les informations dans notre annuaire en ligne.

**Webmaster : [web@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:web@cc-plaine-nord-loiret.fr)**

### **Vous aimez l'action et souhaitez aider les autres ?**

#### **Vous avez l'esprit d'équipe ?**

**Alors rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires d'Outarville !**

**Centre d'Incendie et de Secours d'Outarville**

**Rue des Écoles**

**45480 OUTARVILLE**

**02 38 39 54 80**

**Contact : Major Xavier GERMAUD**

**06 70 32 62 52**